



## **MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**

### **DECRET N° 2023 - 292**

**Portant nomination des Généraux de Brigade  
ou de Général de Brigade Aérienne ou Contre-Amiral des Forces Armées  
aux grades de Général de Division ou Général de Division Aérienne ou Vice-Amiral  
au titre de l'année 2022.**

### **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 96-029 du 06 décembre 1996 modifiée et complétée par la Loi n° 98-030 du 20 janvier 1998 et l'Ordonnance n° 2010-004 du 06 juillet 2010 portant statut général des Militaires;
- Vu la Loi n° 2016-005 du 04 août 2016 portant organisation générale de la défense à Madagascar;
- Vu le Décret n° 2019-061 du 01<sup>er</sup> février 2019 fixant les attributions du Ministre de la Défense Nationale, ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret n° 2019-100 du 13 février 2019 fixant l'organisation, le fonctionnement et les attributions du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale en charge de la Gendarmerie ;
- Vu le Décret n° 2019-1407 du 19 juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret n° 2020-316 du 11 mars 2020 portant création de l'Etat-Major des Armées;
- Vu le Décret n° 2020-317 du 11 mars 2020 portant création de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air;
- Vu le Décret n° 2020-318 du 11 mars 2020 portant création de l'Etat-Major de la Marine Nationale;
- Vu le Décret n° 2020-319 du 11 mars 2020 portant création de l'Etat-Major de l'Armée de Terre;
- Vu le Décret n° 2021-822 du 15 août 2021 modifié et complété par les Décrets n° 2022-1400 du 16 mars 2022, n° 2022-1468 du 18 octobre 2022 et n° 2023-165 du 20 février 2023 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Sur proposition du Ministre de la Défense Nationale ;  
En Conseil des Ministres ;

### **DECRETE :**

**ARTICLE PREMIER :** Les Généraux de Brigade des Forces Armées dont les noms suivent sont nommés au grade de Général de Division ou Général de Division Aérienne ou Vice-Amiral :

#### **A. ARMEES**

##### **1. ARMEE DE TERRE**

Pour compter du 01<sup>er</sup> janvier 2022 :

Les Généraux de Brigade :

- RAOILISON Robert, FOOM 04350
- RASOLOMANANA Andriamalala Richard Hajatiana, FOOM 11723

Pour compter du 01<sup>er</sup> février 2022 :

Le Général de Brigade RAMBININTSAOTRA Lanto Ny-Aina, FOOM 05730

Pour compter du 01<sup>er</sup> mars 2022 :

Les Généraux de Brigade :

- TRANGAVELO Randrianasolo Jean Philibert, FOOM 03257
- RAZAFITOMBO Maminirina Ely, FOOM 09797

##### **2. ARMEE DE L'AIR**

Pour compter du 01<sup>er</sup> septembre 2022 :

Le Général de Brigade Aérienne ANDRIANARIJAONA Mamy, FOOM 02186

### **3. MARINE NATIONALE**

Pour compter du 01<sup>er</sup> décembre 2022:

Le Contre-Amiral GA Jacquy Honoré, FOOM 07765

### **4. SANTE**

" NEANT "

### **B. GENDARMERIE NATIONALE**

Pour compter du 01<sup>er</sup> janvier 2022 :

Le Général de Brigade RAPO Nicholson Edouard, FOOG 70596

Pour compter du 01<sup>er</sup> février 2022 :

Le Général de Brigade RASENDRALAHY Hajaniaina, FOOG 70601

Pour compter du 01<sup>er</sup> mars 2022 :

Les Généraux de Brigade :

- ITIBAR Ottman, FOOG 70650
- BOTOU Estelin, FOOG 70602
- RAKOTOMALALA Andriatahina Jean Herbert, FOOG 70637

**ARTICLE 2 :** Le Ministre de la Défense Nationale, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le **27 MAR 2023**

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

**Andry RAJOELINA**

LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

**Christian NTSAY**

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**Général de Division**  
**Josoa RAKOTOARIJAONA**

**Rindra RABARINIRINARISON**

SECRETAIRE D'ETAT AUPRES  
DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CHARGE DE LA GENDARMERIE

**Général de Corps d'Armée**  
**Serge GELLE**